



PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 19 mars 2021

La préfète a réuni ce vendredi 19 mars 2021 l'instance de coordination des dispositifs d'aide alimentaire

La crise sanitaire a fait émerger de nombreux besoins en matière d'aide alimentaire sur le département de la Haute-Saône. La préfecture a très tôt engagé une coordination des acteurs de l'aide alimentaire.

Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Saône, a réuni par audioconférence ce vendredi 19 mars 2021 l'instance de coordination des dispositifs d'aide alimentaire.

Cette instance, mise en place en octobre 2020, vise à permettre de coordonner et d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur, en créant un espace de dialogue durable entre les acteurs de l'aide alimentaire. Elle permet en outre de dresser un état des lieux de la situation dans le département et de faire un retour d'expérience afin de capitaliser sur les bonnes pratiques en matière d'aide alimentaire.

Cette réunion a mobilisé 24 participants, acteurs institutionnels et de terrain, avec la volonté de travailler à améliorer le maillage et de permettre à chaque personne dans le besoin d'accéder à un service adéquat.

Pour 2021, la préfecture de la Haute-Saône a reçu une première enveloppe initiale de 48 309 €, qu'elle répartira entre les acteurs associatifs locaux. Des crédits d'aide alimentaire complémentaires ont également été sollicités auprès de la Direction régionale et départementale de la cohésion sociale afin de répondre aux besoins de fonctionnement et d'achat de denrées exprimés par les associations caritatives. Le recensement des besoins est en effet demandé par le ministère en charge des affaires sociales afin d'évaluer les possibilités d'enveloppes supplémentaires.

Enfin, pour rappel, dans le cadre du plan de relance, deux appels à projets portant sur l'alimentation locale et solidaire et sur le développement des jardins partagés ou collectifs ont été lancés par la préfecture de la Haute-Saône. Le dépôt des dossiers est ouvert jusqu'au 31 décembre 2021. Retrouvez plus d'informations sur <https://www.haute-saone.gouv.fr/Actualites/France-Relance/Appels-a-projet-en-cours>.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12
Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  

La préfète tient à saluer l'engagement et la mobilisation quotidienne des bénévoles des sept opérateurs avec lesquels l'État travaille pour soutenir les publics les plus démunis en Haute-Saône (la Croix-Rouge, Epi'Cerise, le Magasin Alimentaire Social, la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, les Restos du cœur et le Secours Catholique).

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70  